



SNUipp –FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : snu68@snuipp.fr



Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Education Nationale.

Jeudi 12 novembre 2015

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article3738> si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

- 1) **Permutations 2016, dossier en ligne et réunion le 18 novembre**
- 2) **11 novembre : un mercredi à la maison (souvenirs, souvenirs)**
- 3) **Salaires au mérite : Qui ne dit mot consent ?**
- 4) **Indemnités en SEGPA, EREA et ULIS : copie à revoir**
- 5) **Promotion : préparer la CAPD du 10 décembre**
- 6) **Tâches administratives : maintenant on simplifie nous-mêmes !**
- 7) **Liste corrigée des réunions d'informations du SNUipp-FSU**
- 8) **108h : maintenant, à notre libre disposition**
- 9) **Nouveau corps de psychologues de l'EN : points d'étape et enjeux**

1) Permutations 2016, dossier en ligne et réunion le 18 novembre

Changer de département,

la circulaire est sortie : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94851

Pour vos démarches, le SNUipp-FSU vous aide en ligne avec [son dossier e-permutations](#)

Le SNUipp-FSU 68 vous propose aussi une réunion (RIS permutations) pour vous donner toutes les aides et informations utiles le

mercredi 18 novembre 2015

de 8h30 à 11h30

au local du SNUipp-FSU à Mulhouse : [c'est là](#)

RAPPEL : cette RIS est ouverte à tous ! ... syndiqué(es) ou non,

Chacun peut faire 9h de RIS par année scolaire dont:

- une demi-journée sur le temps devant élèves : tu peux donc participer à une réunion un mercredi matin par exemple.

Marche à suivre :

- j'informe le SNUipp par mail (snu68@snuipp.fr)

- j'informe ma hiérarchie (sous couvert de mon IEN) au moins 48 h avant la réunion.

avant samedi par voie postale ! avant dimanche par voie électronique, de la boîte pro

Lettre type pour les 1/2 journées d'informations syndicales : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article910>

2) 11 novembre : un mercredi à la maison (souvenirs, souvenirs)

7h30 ... j'ouvre mes yeux. Moment de panique : j'ai zappé le réveil, faut que j'me lève au plus vite...

Ah, mais non ! Pas école aujourd'hui : c'est le 11 novembre qui tombe un mercredi.

Tous mes souvenirs reviennent : les mercredis sans stress d'il y a quelques années.

Un mardi soir à ne rien faire...

Une journée pour souffler un peu et couper la semaine.

Une journée pour s'occuper de soi, de sa famille, de sa maison, pour s'avancer un peu dans le boulot, ...

C'était bien quand-même !

3) Salaire au mérite : Qui ne dit mot consent ?

Après avoir en septembre dernier déclaré, concernant les fonctionnaires, que « *la justification d'un emploi à vie garanti sur des missions qui ne le justifient plus sera de moins en moins défendable* », le Ministre de l'économie précise sa pensée en déclarant qu' « *il faut accroître la part de mérite, la part d'évaluation, dans la rémunération de la fonction publique* ».

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3737>

4) Indemnités en SEGPA, EREA et ULIS : copie à revoir

Le ministère propose de faire évoluer le régime indemnitaire des enseignants spécialisés en SEGPA, EREA et ULIS. Avançant la création d'une ISOE, il en profite pour supprimer les heures de coordination-synthèse et raboter ainsi le salaire des enseignants spécialisés. **Inacceptable pour le SNUipp-FSU.**

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3733>

5) Promotion : préparer la CAPD du 10 décembre

Le 10 décembre, la CAPD validera vos éventuelles promotions.

Le mandat des élus du personnel consiste à veiller à ce qu'aucune erreur ne lèse le moindre collègue, au respect du barème et à l'équité.

Pour nous permettre de faire les vérifications nécessaires, prenez connaissance des règles et remplissez vos fiches de contrôle.

Soit sous format papier : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article2931>

Soit par notre e-dossier : <http://e-promotions.snuipp.fr/68/>

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'explications complémentaires.

6) Tâches administratives : maintenant on simplifie nous-mêmes !

L'engagement ministériel sur les protocoles de simplification n'est pas tenu. Le SNUipp-FSU, par ce mot d'ordre national, invite donc directrices et directeurs d'écoles à engager leur propre simplification des tâches administratives.

On ne renvoie plus :

- **Ce qui est déjà connu de l'administration conformément au protocole de simplification national**
- **Ce qui relève du contrôle**

Le SNUipp-FSU propose une motion des conseils de maîtres pour soutenir les directeurs.

Lire les détails et imprimer la motion : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3734>

Merci de nous envoyer un mail si vous suivez ce mot d'ordre (le nombre fait la force) afin que nous puissions en parler lors de nos rencontres départementales et nationales avec l'administration.

7) Liste corrigée des réunions d'informations du SNUipp-FSU

Que vous soyez syndiqué(es) ou non, nous vous représentons lors de toutes les commissions paritaires (CAPD, CTSD, ...)

Il est important pour nous de vous rencontrer.

Les réunions prévues :

ma 24 novembre, Mairie salle du Conseil, **ILLFURTH (circo d' Illfurth)**

je 26 novembre, école élémentaire Dame Blanche, **WINTZENHEIM (circo de Wintzenheim)**

ma 1^{er} décembre, école élémentaire du Centre, **KINGERSHEIM (circo de Wittenheim)**

ma 8 décembre, école élémentaire Bungert, **THANN (circo de Thann)**

Nouvelles dates :

je 10 décembre, école élémentaire, **LIEPVRE (circo d'Ingersheim)**

ma 15 décembre, école élémentaire les Mines, **ENSISHEIM (circo de Guebwiller)**

ma 5 janvier, salle communale La Fourmilière, **FULLEREN (circo d'Altkirch)**

je 7 janvier, ESPE rue Messimy, **COLMAR (circo de Colmar)**

erreur de date corrigée : mardi 19 janvier, école élémentaire Cassin, **LUTTERBACH (circo de Wittelsheim)**

Rappel des règles et des réunions déjà programmées (pour affichage) :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article3680>

Si une école ou un groupe de collègues ressent le besoin de faire une réunion sur un thème plus précis ou pour une question particulière, n'hésitez pas à nous en faire la demande. Avec vous, nous trouverons un moment, sur temps devant élèves ou non, pour venir dans votre école.

8) 108h : maintenant, à notre libre disposition

Alors qu'un projet de décret sur les obligations réglementaires de service est à l'étude, le SNUipp-FSU revendique que les 108 heures soient mises à la libre disposition des enseignants ainsi que la fin des APC. Le SNUipp-FSU revendique que les 108 heures annuelles - soit trois heures hebdomadaires - constituent un forfait temps mis à la disposition des enseignants.

Ce temps doit reconnaître toutes les missions liées au service d'enseignement que les enseignants du 1er degré assurent : travaux de préparation et recherches personnelles, travail au sein de l'équipe pédagogique, concertation, relations avec les parents d'élèves et participation aux conseils d'école. Pour le SNUipp, la hiérarchie n'a aucun contrôle à exercer sur ce temps qui doit être placé sous la stricte responsabilité des enseignants.

En prenant exemple sur ce qui existe dans le second degré, **les enseignants du 1er degré n'ont nul besoin d'être infantilisés et de justifier les 24 heures pour ceci ou les 18 heures pour cela dans des tableaux excel à renvoyer à la hiérarchie.**

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3735>

9) Nouveau corps de psychologues de l'EN : points d'étape et enjeux

Un groupe de travail dédié à la présentation par le ministère d'un référentiel d'activité s'est tenu le 5 novembre 2015. Une discussion qui a aussi permis d'aborder la question controversée d'un possible statut de « conseiller technique ».

Décryptage : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3736>

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales